



Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS

Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Paris, 18 mars 2022

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des sports
110 rue de Grenelle 75007 Paris

Objet : Dépôt de préavis de grève le 25 mars 2022.

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant la journée du 25 mars 2022 en soutien à la jeunesse mobilisée pour le climat, l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (AED, AESH, enseignant-e-s, personnels administratifs, sociaux et de santé, personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé-e-s par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des Collectivités Territoriales, le Ministère des affaires étrangères ou via l'AEFE, le Ministère de la fonction publique).

Les personnels se mobiliseront pour :

- Des objectifs de réductions des émissions de CO 2 réellement contraignants pour l'État et les entreprises ;
- Le développement et l'amélioration des services publics à même de répondre aux besoins de la population, en particulier en matière de santé, de transports et d'éducation ;

- Un statut protecteur des salarié·es afin de réussir la relocalisation et la transformation de notre économie ;
- Un droit à l'alimentation choisie et de qualité pour tou·tes, s'appuyant sur une agriculture paysanne et des circuits relocalisés ;
- Un revenu qui permette au plus grand nombre de vivre dignement en conciliant les enjeux de fin du monde et les contraintes de fin de mois.

Changeons l'école, pas le climat ! Nous revendiquons :

- Des bâtiments scolaires adaptés : végétalisation des cours de récréation, dépollution des sols, maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie, diagnostics énergétiques communiqués au personnel et aux usager·e·s, production d'énergie renouvelable sur site ;
- La gestion et le tri des déchets, en recrutant du personnel en nombre suffisant pour effectuer ce travail supplémentaire : installation de poubelles de tri et de composteurs;
- Un usage raisonné, économe et autonome des outils numériques : sortie du tout numérique, collecte et tri des déchets numériques, recrutement de personnel formé à l'entretien et à la maintenance des outils informatiques, usage de systèmes d'exploitation et de logiciels économes en énergie et à longue durée de vie en favorisant les logiciels libres ;
- Dans les cantines : réduction de la consommation de viande et de poisson, formations à la création de menus végétariens pour le personnel, renforcement des filières locales et biologiques sans hausse du prix du repas, fin des cantines centrales et retour à des cantines sur site ;
- Des enseignements qui permettent aux élèves de comprendre les mécanismes de la crise environnementale et d'identifier les moyens d'agir dessus.

Nara Cladera, co-secrétaire de la Fédération SUD éducation

